



8 rue A et G Dubois  
 37360 ROUZIERES DE TOURAINE  
 Tél : 06.61.94.48.17  
 E-Mail : [chauveau.i@laposte.net](mailto:chauveau.i@laposte.net)

# Le Week-end du 16 AU 18 MAI 2025 VENEZ EN FAMILLE DECOUVRIR L'EURE.



**ATTENTION**  
**NOMBRE DE PLACES**  
**LIMITÉ À 35 PERSONNES**

Hebergement dans la MFR de ROUTOT (27)  
 (au cœur du Pays du Roumois et  
 du Parc Naturel des Boucles de la Seine)

Nous vous proposons ce week-end en demi-pension :  
dîners du vendredi et du samedi ainsi que les deux  
petits déjeuners du samedi et dimanche.

Vous aurez ainsi le loisir de découvrir cette région, durant vos journées, comme bon vous semblera.  
 (La maison du lin, Honfleur, Giverny...) N'hésitez pas à nous téléphoner pour tout renseignement.

**LES TARIFS (par personne) :**

- Adulte et enfant de + de 13 ans : 78 euros
- Enfant de 5 à 13 ans : 58 euros
- Enfant de - de 5 ans : 35 euros

Les chambres sont pour 4 personnes. Si vous souhaitez en réserver une pour seulement une ou deux personnes, un surplus financier de 40 euros vous sera demandé pour le week-end (voir l'article 11)

**INSCRIPTION à partir du 05 mars 2025**

Nom de l'Adhérent : .....

Nombre d'Adultes et enfants de + 13 ans	: .....	x 78€	} TOTAL : .....
Nombre d'Enfants de 5 à 13 ans	: .....	x 58€	
Nombre d'Enfants de - de 5 ans	: .....	x 35€	
<b>Chambre individuelle</b> (voir l'article 11)	: 40€		

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la manifestation (au verso) et avoir fourni le formulaire de « Droit à l'Image » (article 9).

Signature :

## REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Article 1. L'association Regards d'Enfance organise les **16, 17 et 18 mai 2025** une manifestation, sous la forme d'un **week-end familles en demi-pension (2 nuits + 2 repas du soir + 2 petits déjeuners)**, destinée à ses adhérents familles, dans l'Eure.

### Responsabilité

Article 2. L'association Regards d'Enfance dispose d'une assurance à responsabilité civile concernant les participants à la manifestation pour ce qui est des lieux loués. Tout autre incident reste sous la responsabilité des participants.

Article 3. Durant la manifestation, chacun des participants doit tenir compte des règles et lois en vigueur. L'association Regards d'Enfance ne pourra être tenue pour responsable en cas de sinistre ou de litige avec un tiers dans le cadre de la manifestation.

### La manifestation

Article 4. La manifestation débute le vendredi à partir de **18h00** et se termine le dimanche à **16h00**.

Article 5. Les organisateurs assurent la préparation, l'organisation, le suivi et le bon déroulement de la manifestation et se réservent le droit de modifier le cours de la manifestation si les événements le nécessitent.

### Clauses d'annulation

Article 6. En cas d'annulation de l'inscription avant le **16 avril 2025**, la totalité des frais d'inscription sera remboursée.

Article 7. En cas d'annulation de l'inscription après le **16 avril 2025**, le remboursement total ou partiel des frais d'inscription sera soumis au conseil d'administration de l'association Regards d'Enfance après examen des causes de l'annulation.

Article 8. En cas d'annulation de la manifestation par l'association, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.

Article 9. Chacun des participants doit avoir renseigné le formulaire de « Droit à l'Image », **à raison de un par famille**, édité par l'association Regards d'Enfance (formulaire valide pour l'ensemble des activités de l'association)

Article 10. Tout participant doit avoir pris connaissance du présent règlement et avoir certifié son accord avec celui-ci.

### Chambre individuelle

Article 11. Pour toute personne seule ou en couple, désirant réserver une chambre individuelle, un supplément de quarante euros, pour l'ensemble du week-end, sera demandé. Cette majoration ne s'applique pas pour les familles de plus de 5 personnes.